



2023 EN QUELQUES CHIFFRES

1056 signalements suspects
104 soumissions chimiques vraisemblables (10% vs 8% en 2022)
305 vulnérabilités chimiques (29% vs 28% en 2022)
647 soumissions chimiques possibles* (61% vs 64% en 2022)

QU'EST-CE QUE ?

L'enquête nationale SC est une enquête prospective annuelle ayant pour objectif :

- d'identifier les substances en cause dans l'usage criminel et délictuel,
- de définir les types d'agression associés et leurs contextes,
- de définir le modus operandi des auteurs présumés
- d'évaluer les conséquences cliniques de la prise des produits

EN VUE DE ...

- Elaborer des messages de prévention adaptés et actualisés,
- Proposer à plus long terme de modifier les conditions de prescription et de dispensation des médicaments impliqués et/ou de modifier leurs formulations galéniques pour en sécuriser l'usage.

ORIGINE DES CAS

Le réseau national d'Addictovigilance (CEIP-A), sous la tutelle de l'ANSM, est chargé du recueil anonyme des cas en collaboration avec :

- les services de Médecine Légale,
- les laboratoires de toxicologie experts,
- les services de police/gendarmerie,
- les services d'urgences générales et de réanimation
- les structures de téléconseil (Centre Anti-Poison, dispositif Drogue info Service (DIS)...).

DEFINITIONS

SOUMISSION CHIMIQUE (SC)

La SC est l'administration à des fins criminelles (viols, actes de pédophilie) ou délictuelles (violences volontaires, vols) de substances psychoactives (SPA) à l'insu de la victime ou sous la menace.

Sont classés comme SC vraisemblables les cas pour lesquels 3 critères sont réunis :

1. Une agression ou tentative d'agression est documentée (par un dépôt de plainte ou un témoignage) ;
2. Une ou plusieurs substances psychoactives n'appartenant pas au traitement de la victime ou à ses consommations habituelles sont identifiées par une méthode analytique fiable ;
3. Les données cliniques et chronologiques sont compatibles avec la pharmacologie de la ou des substance(s) identifiée(s).

*Toute documentation incomplète pour l'un des 3 critères pré-cités est comptabilisée dans les soumissions chimiques possibles.

VULNERABILITE CHIMIQUE (VC)

La VC désigne l'état de fragilité d'une personne induit par la consommation volontaire de SPA la rendant plus vulnérable à un acte délictuel ou criminel.

On note les vulnérabilités par consommation de substances non médicamenteuses (SNM), médicamenteuses (SM) ou par association des deux (SM + SNM)

Ces deux modes opératoires (SC et VC) se regroupent sous le terme plus général des agressions facilitées par les substances (AFS).

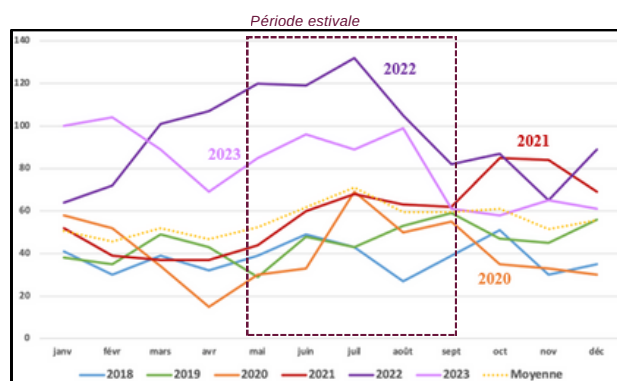
1 MAINTIEN DES SIGNALEMENTS D'AFS AU PLUS HAUT NIVEAU (N=1056)

Un total de 1056 agressions facilitées par les substances (AFS) ont été retenues dans l'enquête nationale marquant le maintien des signalements de santé publique au niveau le plus haut depuis la libération de la parole. La région IDF reste nettement en tête et concentre 48,7% des cas (n=514) suivie par les Hauts-de-France (n=167 ; 15,8%).

Comme chaque année, on note une tendance à l'augmentation des signalements d'agressions facilitées par les substances en période estivale avec 99 déclarations colligées en août 2023.

Cette tendance à l'augmentation dès mai 2023 est également à mettre en perspective avec le lancement de la campagne #MendorsPas qui a fait l'objet d'une couverture médiatique importante sur le territoire national.

On note enfin une légère augmentation des signalements en novembre 2023 en miroir du #sénatoporc.



Répartition du nombre de signalements suspects durant l'année 2023 en comparaison aux années précédentes

Pour les signalements suspects, comme chaque année, les lieux festifs arrivent en tête des mentions (37,7% vs 16,4% pour les lieux privés vs 6,7% pour les lieux publics non festifs vs 39,2% non précisés).



Document réalisé par le CEIP-A de Paris avec le soutien de l'ANSM

Pour déclarer un cas suspect : <https://ansm.sante.fr/vos-demarches/professionnel-de-sante/declarer-un-cas-drame-dta-ou-soumission-chimique-vous-etes-experts-toxicologues-analystes>



Les agressions sexuelles sont toujours les signalements suspects les plus mentionnés (62,1%) aussi bien chez les femmes (67,3%) que les hommes (34,8%) et quel que soit l'âge, **suivies des violences physiques (7,0%), des tentatives de soumission chimique (7,0%) et des vols (6,7%)**. Maltraitements chimiques, enlèvements/séquestrations, cybercriminalité, traite des personnes (proxénétisme), homicides et tentatives d'homicide, bizutage scolaire ... sont plus rarement décrits.



Des facteurs de vulnérabilité supplémentaires sont identifiés : abus de substances (*binge drinking*, jeux d'alcool, polyconsommation), pharmacodépendance *a fortiori* chez la femme (alcool, cocaïne, crack...), premières expérimentations de produits, chemsex, mésusage de médicaments (médicaments de rue...) et polymédication.



Par delà l'usage de substance, **d'autres situations nécessitent une vigilance accrue** : mineurs vulnérables en fugue, personnes âgées et femmes enceintes, personnes en situation de handicap (sensoriel, physique ou mental), patients atteints de maladies psychiatriques, hospitalisés en secteur fermé ou en permission, patients pris en charge en EHPAD, travailleurs du sexe, personnes précaires, en détention ou en liens avec le trafic



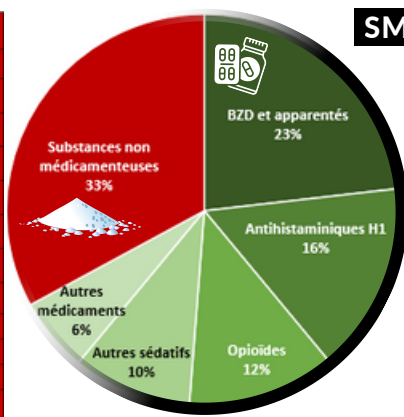
La vigilance solidaire constitue un facteur protecteur (amis jamais perdus de vue, intervention des vigiles et des dispositifs de sécurité, entraide, signalement scolaire suite à des endormissements en classe...). Des réflexes protecteurs ont également été relevés (écoute du doute par la victime, extraction de la zone de danger et/ou appel à l'aide).

2 SOUMISSIONS CHIMIQUES VRAISEMBLABLES (N=104 ; 10%)

- On décompte **104 victimes avec une prédominance féminine** (77,9%/81 cas), âgées de **1 mois à 67 ans** (médiane à 26 ans) dont 20 mineurs et 18 enfants de moins de 15 ans.
- L'agression sexuelle est la principale agression rapportée** (51,1%/ 68 cas). Dans 18 cas, elle est associée à de la violence physique (11 cas), une séquestration (6 cas), un vol (5 cas), de la cybercriminalité (2 cas) ou de la violence psychologique (1 cas). Outre les agressions sexuelles, maltraitance chimique (14 cas), vol/cambriolage (6 cas), violence physique (4 cas), traite humaine (2 cas), (tentative d')homicide (2 cas), séquestration (1 cas), cybercriminalité (1 cas) et bizutage scolaire (1 cas) sont également décrits. **Seule 1 victime sur 4 présente des traces de violence physique** (24 cas) avec près d'**1 victime sur 2 qui rapporte une amnésie des faits** (43 cas). Des troubles de la vigilance et autres troubles neurologiques, troubles du comportement et troubles somatiques divers sont également rapportés.
- L'administration de la substance a lieu majoritairement dans un contexte privé** aussi bien chez les victimes adultes que chez les enfants (<15 ans) avec respectivement 56,9% et 80,0% des cas renseignés. **Les auteurs sont souvent connus des victimes** (52,9%/55 cas). Chez les enfants (<15 ans), les agresseurs sont des proches dans 12 cas sur 18.
- Chez les adultes (≥ 15 ans), **la boisson alcoolisée est le principal vecteur suspecté** (50,0%). Boissons non alcoolisées et aliments sont également retrouvés. **Dans 12 cas, l'auteur n'a eu recours à aucun vecteur** (prise forcée ou leurre).

SUBSTANCES INCRIMINÉES EN 2023

SNM	Nb	%
MDMA	13	24,1
Cocaïne	13	24,1
Alcool	7	13,0
Cannabis	6	11,1
GHB/GBL	5	9,3
Kétamine	3	5,6
X-MMC	2	3,7
2-CMC	1	1,9
Méthylone	1	1,9
Méthamphétamine	1	1,9
Amphétamine	1	1,9
LSD	1	1,9



SM

BZD ET APPARENTÉS	Nb	%
Diazépam	10	26,3
Zopiclone	6	15,8
Nordazépam	5	13,2
Zolpidem	5	13,2
Alprazolam	4	10,5
Bromazépam	3	7,9
Oxazépam	2	5,3
Prazépam	2	5,3
Clonazépam	1	2,6

ANTI-H1	Nb	%
Cétirizine	6	23,1
Hydroxyzine	5	19,2
Diphénhydramine	4	15,4
Oxylamine	3	11,5
Phéniramine	3	11,5
Deschlorphéniramine	2	7,7
Oxoméazine	2	7,7
Desloratadine	1	3,8

AUTRES SEDATIFS	Nb	%
NEUROLEPTIQUES	4	25,0
Aliméazine	2	12,5
Cyaméazine	1	6,3
Quétiapine	1	6,3
ANTIDÉPRESSEURS	4	25,0
Amiripiline	1	6,3
Miansérine	1	6,3
Mirtazapine	1	6,3
Venlafaxine	1	6,3
AUTRES SEDATIFS	8	50,0
Lidocaïne	2	12,5
Prilocaine	2	12,5
Prégabaline	2	12,5
Carbamazépine	1	6,3
Etifoxine	1	6,3

OPIOIDES	Nb	%
Tramadol	11	55,0
Codéine	5	25,0
Oxycodone	2	10,0
Morphine	1	5,0
Buprénorphine	1	5,0

ANTIHYPERTENSEURS & AUTRES	Nb	%
Telmisartan	2	20,0
Irbésartan	1	10,0
Furosémide	1	10,0
Hydrochlorothiazide	1	10,0
Tadalafil	1	10,0
Atropine	1	10,0
Amoxicilline	1	10,0
Terbinafine	1	10,0
Acide tranexamique	1	10,0



Comme chaque année, les **médicaments psychoactifs** sont les substances majoritairement impliquées (67% des mentions dont 61% correspondent à des sédatifs). Des antihypertenseurs sont également retrouvés comme agent incapacitant. Les substances non médicamenteuses se maintiennent à un niveau le plus haut (33% vs 43% en 2022) avec toujours les stimulants en tête (59% des SNM) notamment la MDMA et une diversification des nouveaux produits de synthèse (2-CMC et méthylone).

3 VULNÉRABILITÉS CHIMIQUES (N=305; 29%)

Dans cette catégorie majoritaire d'AFS, ce sont les substances non médicamenteuses qui sont les principaux agents de VC avec l'alcool en tête des mentions. **Les consommations volontaires ont lieu principalement en milieu festif (n=138; 45,2%)**. Les victimes âgées de 13 à 62 ans sont essentiellement des femmes (91,8%/280 cas) et ont subi dans l'écrasante majorité des cas des **violences sexuelles** (92,8% des cas ; n=283).

Les auteurs présumés sont aussi bien des personnes connues qu'inconnues des victimes. Ils agissent par "**opportunisme**" ou avec **préméditation** (incitation active à la consommation à des fins criminelles ou délictuelles) : dans ce dernier cas, on parle de **vulnérabilité proactive ou de prédation**. Les tableaux cliniques décrits par les victimes de VC sont les mêmes que pour les SCV (amnésie, troubles neurologiques, troubles psychiatriques et troubles somatiques divers...).



Jeux d'alcool et VC proactives

Vulnérabilité SNM	Nb	%
Alcool	226	68,7
Cannabinoïdes	66	20,1
Cocaïne	17	5,2
MDMA/ecstasy	7	2,1
Protoxyde d'azote	5	1,5
3-MMC	3	0,9
Poppers	2	0,6
LSD	1	0,3
GHB	1	0,3
Kétamine	1	0,3
TOTAL MENTIONS	329	100

Polyconsommation dans 30,0 % des cas

En 2023, les signalements d'agressions facilitées par les substances se maintiennent au niveau le plus haut en miroir du contexte médiatique et judiciaire. Les médicaments psychoactifs restent majoritairement impliqués dans la SCV, utilisés notamment pour leurs propriétés sédatives avec tramadol, diazépam et cétirizine en tête. Toute substance confondue, la MDMA reste pour la 3ème année consécutive le principal agent de soumission chimique. L'analyse des cas de VC, confirme la place prépondérante de l'alcool et du cannabis et l'implication du protoxyde d'azote. La sensibilisation du grand public à l'importance de la vigilance solidaire reste la clé. Une campagne nationale de large envergure est nécessaire pour lutter contre l'usage criminel des substances.